

Etablissement : Lycée professionnel du Reberg	Stage filé
Bac pro Animation Enfance et Personnes Agées	BILAN 3/ SUJET
Durée : 3 heures	

Compétences :	Maitrise insuffisante	En cours de maîtrise	Bonne maîtrise
Fonction 1 : Contribuer au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation			
C.1.1.1 Appréhender le contexte professionnel ; structure, environnement, public et cadre de travail.			
C.1.1.2 Repérer le rôle des différents acteurs présents dans la structure et sur le territoire.			
C.3.3.1 Accueillir le public dans sa diversité et au cours des différents temps de la journée.	A valider en structure		
Fonction 1 : Communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs			
C.1.3.1 Rédiger des écrits professionnels			
C.1.3.3. Concevoir et réaliser des supports de communication			
C.1.3.4. Concevoir des supports de gestion et d'organisation, utiles au projet d'animation : - en sélectionnant des informations potentiellement utiles d'origines diverses - en actualisant une base d'informations			
Fonction 3 : Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens			
C.3.3.2 Organiser les activités de temps calme ou des périodes de temps libre sur la période d'accueil.	A valider en structure		
C.3.3.3 Encadrer les gestes de la vie quotidienne sur les temps d'accueil.	A valider en structure		

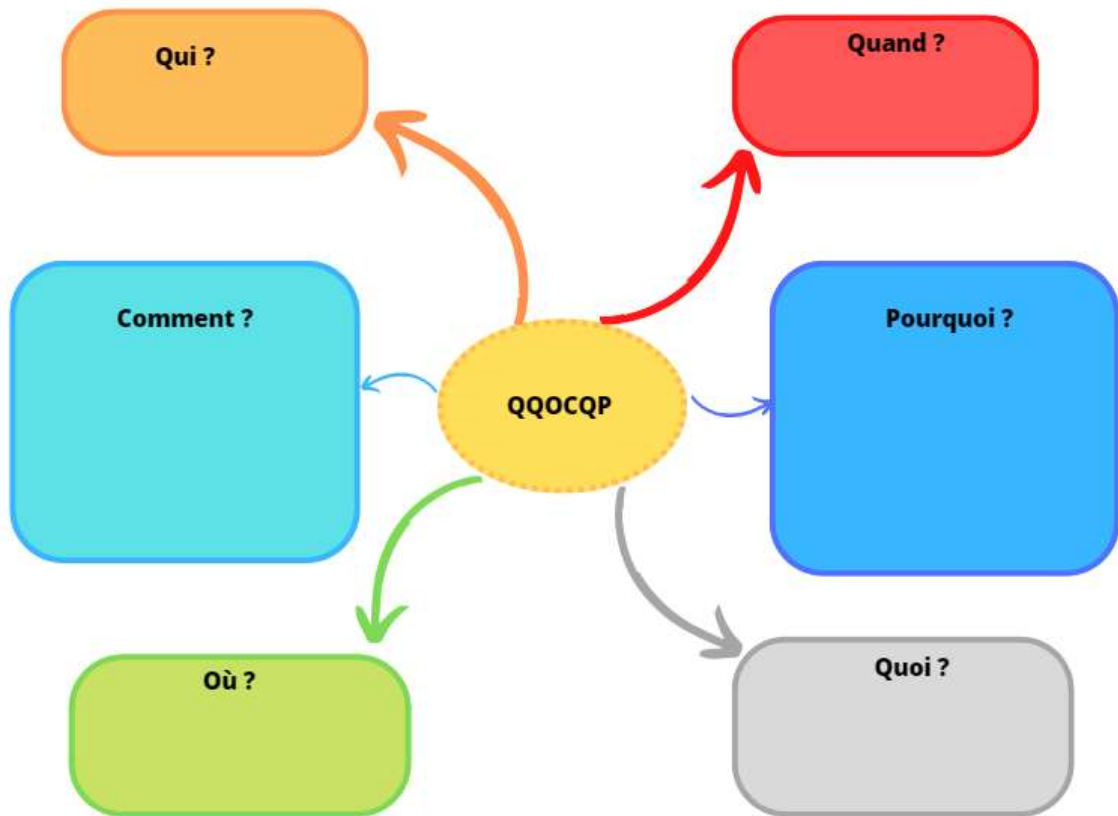
Nom de la structure d'accueil :	Secteur :
Adresse :	

1. Situation professionnelle

Vous travaillez à l'accueil de loisirs d'Aubure dans la communauté de communes du Pays de Ribeaupillé. Avec votre collègue, vous intervenez auprès des enfants de 3 à 7 ans au nombre de 10.

En lien avec le projet pédagogique, vous souhaitez avec votre collègue sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, vous êtes chargé de proposer une activité sur cette thématique. Elle aura lieu le mercredi 14 juin 2023 dans la salle de motricité.

1.1 **Analyser** la situation professionnelle en complétant le document.



1.2 **Repérer** dans l'annexe 1, les différentes activités proposées au sein de la structure pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement.

-
-
-

1.3 **Proposer** une autre activité d'animation qui sensibilise au respect de l'environnement.

-
-

1.4 **Compléter** la fiche activité en annexe 2.

-
-

1.5 **Citer et justifier** des partenaires possibles à votre activité.

-
-

1.6 **Rédiger** un mail à destination des parents afin de les informer de l'activité du mercredi 14 juin en complétant l'annexe 3.

1.7 **Réaliser** l'affiche qui va promouvoir votre activité au sein de la structure en utilisant un support numérique ou papier

2- Lors de la mise en place de l'activité, Clara 6 ans termine l'activité rapidement et commence à se dissiper.

2.1 **Préciser** l'attitude que vous adoptez face à la situation.

.....
.....
.....
.....

2.2 **Nommer** un outil permettant d'évaluer l'activité.

.....
.....

2.3- Vous n'êtes pas satisfait de l'activité menée, **expliquer** 5 raisons pouvant argumenter votre constat.

.....
.....
.....
.....



Projet Pédagogique Année 2021 - 2022



***Accueil de Loisirs d'Aubure
Communauté de communes du Pays de Ribeuville***

I. La Présentation :

1. L'organisateur

Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé

1 rue Pierre de Coubertin 68150 Ribeauvillé

Tél. : 03.89.73.27.10

Le territoire s'étend sur quatre unités géographiques majeures que sont, d'ouest en est, le Ried, la Plaine, le Piémont viticole (ou collines sous vosgiennes) et la Montagne vosgienne et compte 18 670 habitants, dont 2517 enfants de 6 à 17 ans (13.48 % de la population) et 1070 enfants de moins de 6 ans (5.73 %).

La Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, exerce des missions ou différentes compétences qui lui ont été dévolues ou transférées par ses 16 communes membres :

- Aménagement de l'espace
- **Développement économique**
- Protection et mise en valeur de **l'environnement**
- Politique du **logement** et du cadre de vie
- Politique en faveur de **l'Enfance et la Jeunesse**
- Les actions en faveur de la **culture**, du **sport**, des **loisirs actifs** et de la **scolarité**: gestion et animation de la Piscine des 3 châteaux, transport scolaire...

Dans sa mission Enfance et Jeunesse, la Communauté de communes dispose sur son territoire de 4 modes de gardes distincts.

- La prise en charge de l'accueil de l'enfant de 10 semaines à 3 ans (3 Multi-Accueils)
- La prise en charge par les Assistantes Maternelles agréées (1 Relais Assistantes Maternelles)
- La prise en charge de l'accueil de l'enfant scolarisé de 3 à 12 ans (12 Accueils périscolaires et Accueils de Loisirs)
- Les actions pré-ados et adolescents de 12 à 17 ans

La finalité étant de préserver une continuité dans la vie de l'enfant et du jeune et de lui permettre un développement harmonieux dans des lieux de vie conviviaux.

L'écriture du Projet Educatif et Social de la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé en collaboration avec les élus, les parents et tout le personnel professionnel permet d'assurer une continuité éducative et pédagogique de l'accueil de l'enfant sur le territoire.

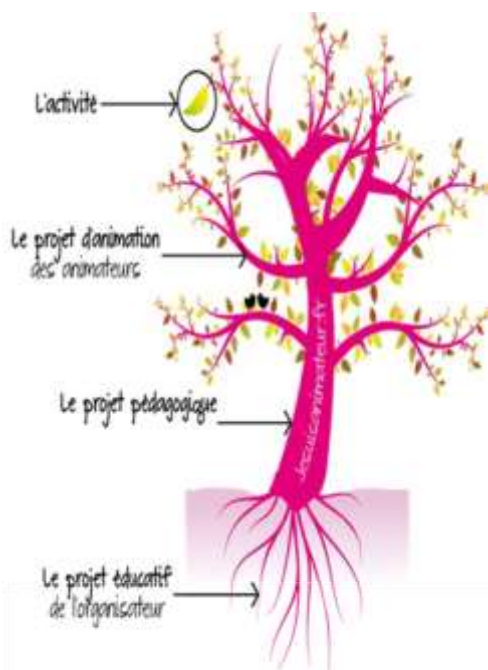
Le présent Projet Pédagogique découle directement de ce Projet Educatif. Rédigé par le responsable, il est le reflet des valeurs éducatives défendues par l'équipe d'animation de votre structure d'accueil.

Plus concrètement et pour finalité, un projet d'animation est écrit et développé par l'équipe sur place.

Il définit les objectifs opérationnels de l'accueil en lien avec le projet Pédagogique.

Il précise le type d'activité proposé, sur un temps donné.

Ils sont tous les trois consultables dans vos structures d'accueil, à la Communauté de communes ou sur son site internet.



2. L'accueil périscolaire

Le village montagneux qu'est Aubure fait parti du massif des Vosges. Le centre périscolaire se trouve entre forêts et montagnes, un cadre et un environnement agréables et intéressants. Il se situe 4 chemin de l'Ecole et peut accueillir jusqu'à 18 enfants.

Nous occupons l'ancien presbytère de la commune. Nous avons un couloir en commun avec l'appartement du haut, ainsi que le local de la chorale.

Coordonnées du Périscolaire :

Les Flocons

4 chemin des écoles 68150 AUBURE

Tél : 03.68.89.00.23

Mail : enfance.aubure@cc-ribeauville.fr

II. La spécificité de l'accueil :

1. Le public

L'école d'Aubure accueille 18 élèves de la première section de la maternelle au CE1. Les enfants du CE2 jusqu'au CM2, sont scolarisés à l'école de Ribeuwillé. Cette année 14 enfants viennent au périscolaire durant les différents temps d'accueil.

Nous accueillons les enfants tout les lundis, mardis, jeudis et vendredis midis et soirs, de 11h50 à 13h30 et de 15h50 à 18h30. Un accueil est possible toute l'année, sauf la semaine entre Noël et Nouvel an (service entièrement fermé) ainsi que la journée de pré-rentrée (veille de la rentrée de septembre).

Les enfants d'Aubure sont généralement accueillis au périscolaire des Ribeuwillé à Ribeuwillé les mercredis.

Durant les mercredis et les petites vacances, des regroupements sur certains centres sont organisés en fonction de la période :

Les journées loisirs (mercredis de 7h30 à 18h30) : Ribeuwillé Maternelles et Primaires, Bennwihr, Ostheim et Rodern sont ouverts.

La collectivité s'est positionnée pour entrer dans la démarche du « Plan mercredi » (décret n°2018-647 du 23 juillet 2018) en décembre 2018.

Le label Plan mercredi crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires financiers.

Pour les familles, il permet de garantir la qualité pédagogique et éducative des activités proposées et le savoir-faire des équipes.

Ce plan mercredi répond à la charte qualité qui impose 4 critères :

- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- L'accueil de tous les publics
- Mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité

Pour entrer dans ce « Plan Mercredi », un Projet Educatif du Territoire à été écrit et mis en place en respectant les critères de la charte.

Ce cadre contractuel (PEDT), permet l'évaluation initiale des critères qualitatifs et est formalisé par la signature conjointe d'une convention entre :

- Le Président de la CCPR
- Le Préfet du département

- Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (Dasen) - Le Directeur de la CAF du Haut-Rhin
Cette labellisation ne sera qu'une valorisation officielle de notre travail et une garantie pour les familles d'une réflexion constante pour donner aux enfants un panel d'activités adaptées aux rythmes et besoins de leurs enfants. A partir de ces orientations, l'équipe a construit concrètement le programme d'animation des mercredis (Cf. projet d'animation)

Les petites vacances (Toussaint, Noël, Vacances d'hiver et de printemps de 7h30 à 18h30) : Ribeauvillé Maternelles et Primaires ainsi que Bennwihr sont ouverts.

Les activités sont précisées dans le projet pédagogique annuel de la structure concernée.

Durant la période estivale (Juillet et Août) : Ribeauvillé 3/6 ans, Ribeauvillé 6/12 ans, Rodern 3/6 ans et Bennwihr 3/6 ans et 6/12 ans (uniquement pour le mois de juillet) sont ouverts de 7h30 à 18h00.

2. L'environnement

Aubure est une commune de 370 habitants, village de montagne situé entre Ribeauvillé, Kaysersberg et Sainte Marie aux Mines. C'est le plus haut village d'Alsace : il se situe à 936 mètres d'altitude. Il est composé de deux parties : le haut village et le bas village.

La commune est bâtie sur le massif vosgien nommé le Brézouard entre le Taennchel et le Kalblin.

3. Les moyens

Une enveloppe budgétaire est attribuée par la Communauté de communes à chaque accueil. Il appartient au responsable de la structure avec l'accord de son équipe et de sa hiérarchie, de gérer cet apport sur l'année civile pour le financement des projets.

La structure respecte les normes fixées par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population) notamment en matière d'encadrement.

Elle respecte également celle fixées par les services vétérinaires en matière d'hygiène (repas, respect des protocoles) ainsi que les protocoles d'utilisation des produits d'entretien et de soins définis par le plan de maîtrise sanitaire (PMS) commun à l'ensemble des structures du territoire de la Communauté de Communes.

L'équipe d'Aubure est constituée de deux personnes :

Philippe : Responsable

Tessa : Animatrice

Dans la structure nous disposons d'une entrée avec vestiaires où les enfants peuvent y ranger leurs affaires.

L'entrée du périscolaire donne accès sur une grande salle de restauration qui sert également de salle d'activité. En plus de cette salle les enfants ont une salle de jeux avec des espaces en libres services (coin livres et repos ainsi qu'un coin jeu avec les jouets rangés dans des bacs).

La structure dispose également d'une cuisine et d'une buanderie avec machine à laver et sèche linge Les WC sont adaptés en fonction du public accueilli (petits, grands, handicapés)

Pour l'extérieur, nous disposons d'un espace vert clôturé permettant aux enfants de jouer dehors dans un espace sécurisé.

4. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique peut fréquenter l'accueil de loisirs sous condition d'une mise en place un projet d'accueil personnalisé entre les parents, le médecin, la coordinatrice sanitaire et le responsable du centre et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et les locaux.

L'équipe et la coordinatrice sanitaire travailleront en collaboration avec la famille de l'enfant, le médecin référent de la structure, le médecin de l'enfant si nécessaire afin d'organiser cet accueil.

5. Particularités du centre

Les enfants d'Aubure ont la chance de vivre dans un environnement naturel splendide, entouré de forêts, de prairies. Une mare pédagogique a été créée en partenariat avec l'équipe durant l'année 2018-2019. Les enfants en ont profité un maximum.

Le projet a ensuite été mis de côté durant 2 ans. L'équipe d'animation va reprendre le projet pour l'année scolaire en cours.

III. Les conceptions éducatives

1. Objectifs éducatifs :

Il est important de vivre son quotidien sereinement, nous ferons de ces moments, des moments de jeux, de convivialité, d'échanges, de créativité et des temps harmonieux au cours desquels l'enfant pourra s'exprimer. Tous ces moments permettront à l'enfant de grandir à l'extérieur (son village + la forêt avoisinante) et à l'intérieur (le périscolaire) dans des lieux sécurisants et chaleureux.

Favoriser l'autonomie

L'autonomie c'est responsabiliser l'enfant, en lui donnant une certaine liberté et en lui laissant faire ses propres choix tout en le guidant. Le conseiller et l'encourager afin de lui permettre d'accroître sa confiance en lui et dans son environnement. Le but de cet objectif est de créer « une passerelle » entre l'enfant et son environnement (la nature) pour qu'il grandisse et s'exprime dans son futur écosystème et qu'il devienne respectueux de celui-ci.

Cette passerelle va amenée petit à petit, les enfants à être autonomes dans la forêt, les prés et l'environnement extérieur qui les entoure. Ils seront également respectueux de celle-ci car nous allons apprendre à connaître et apprivoiser notre nature grâce aux diverses activités et projets proposés.

Les moyens :

- La forêt (ballade découverte, création de cabanes, land art...)
- Création d'un jardin pédagogique, découverte des 5 sens (la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher)
- Le partage de notion de nature et d'environnement avec les enfants

Respecter l'environnement

Pour que l'enfant puisse être autonome dans son environnement, il doit aussi le respecter, être à l'écoute de la nature et des autres. Le respect de l'environnement va permettre à l'enfant de découvrir ce que la nature peut lui apporter. Tout ce que l'on peut faire dans la nature et avec la nature, toutes les ressources qu'elle nous procure.

Les moyens :

- Sensibiliser les enfants à notre environnement (en leur apprenant des gestes simples du quotidien, comme par exemple de ne pas jeter de déchets par terre...)
- Création d'une petite jardinière à la découverte des fleurs et des légumes
- Création d'un jardin pédagogique, découverte des 5 sens (la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher)

Respecter le rythme de vie de l'enfant

Les journées sont longues et peuvent être épuisantes pour les enfants. Nous avons la chance d'être un petit centre et de pouvoir être à l'écoute de chacun.

Les enfants ont le choix ou non de participer aux activités proposées par l'animateur mais des coins permanents sont à leur disposition dans la salle de jeux.

Favoriser l'épanouissement et le plaisir de jouer

Le thème principal s'articule autour de la nature et sera décliné sous différentes formes. En effet, l'équipe d'animation se chargera de proposer des activités variées tout au long de l'année. Parmi celles-ci on y retrouve des activités créatives, sportives, culturelles et artistiques, qui répondent aux attentes des enfants et leur apportent un enrichissement personnel.

L'enfant pourra également proposer lui-même une activité : il pourra la faire seul ou la partager avec les autres.

Impliquer les familles

Le dialogue et la confiance que saura instaurer l'équipe d'animation sera un repère sécurisant pour les parents.

Il s'agira d'établir un lien de confiance avec les parents, de les impliquer dans la vie du centre (soirée à thèmes, ...). Nous aimerions créer un vrai lien, permettre aux parents de passer un moment avec leurs enfants en cuisinant, bricolant ... Nous allons mettre en place des soirées parents/enfants au mois de décembre ainsi qu'au printemps au retour des beaux jours.

Cet objectif sera réalisable selon l'évolution de la crise sanitaire (covid-19).

2. l'organisation de la vie quotidienne

La vie quotidienne concerne l'ensemble des temps qui rythment la journée périscolaire (midi et soir).

Pour chacun de ces temps, une organisation est mise en place et réfléchi par les animateurs dans le but d'avoir un bon fonctionnement au sein de la structure et que les enfants aient des repères à chaque instant du temps d'accueil.

Une journée type :

11h50-12h : Les enfants sont recherchés par les animateurs

12h-12h10 : Lavage de main avant repas

12h10-12h45 : Repas

13h - 13h20 : Jeux

13h20-13h30 : Retour pour l'école

15h50 -16h : Les enfants sont recherchés par les animateurs

16h00-16h10 : Lavage des mains

16h10 -16h30 : Goûter

16h30-17h30 : Activité proposer

17h30-18h30 : Départ échelonné des enfants et fermeture de la structure.

L'accueil de midi :

Les enfants sont recherchés à la sortie de l'école par l'équipe d'animation. Ils sont accueillis dans une ambiance musicale. En effet un fond sonore accompagne le temps du repas des enfants.

Le temps de midi doit être pensé comme un temps pédagogique et un temps d'animation dans la simplicité et la bienveillance. L'animateur sera attentif à ce que chaque enfant se nourrisse convenablement.

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après le repas.

La pause de midi doit être un moment de convivialité, de détente et de joie.

Les repas sont livrés en liaison chaude par le traiteur Deiber de Mittelwhir en tenant compte des normes HACCP.

Durant le repas, les animateurs sont à l'écoute des envies des enfants. Un animateur sert pendant que l'autre demande aux enfants leur quantité souhaitée (un peu, moyen, beaucoup). Si l'enfant ne souhaite pas manger il n'y sera pas obliger, nous incitons seulement l'enfant à goûter.

Quand les enfants ont terminé de manger, un temps calme est demandé. Pour ne pas encombrer la salle d'eau, ils sont ensuite appelés un à un pour se lever et se laver les mains. C'est à ce moment qu'ils débarrassent leurs affaires (verres, serviettes et déchets).

L'accueil du soir :

Les enfants sont recherchés à l'école entre 15h50 et 16h par l'équipe d'animation.

Le goûter est servi après le lavage des mains. Comme pour le repas du midi, si un enfant ne souhaite pas prendre le goûter il n'y sera pas obligé.

C'est un moment très convivial où nous profitons pour échanger avec les enfants. C'est un temps de partage qui permet de se raconter les événements de la journée, ou des choses qu'ils ont envie de mettre en place au sein de la structure.

Les soirs, une activité sera proposée. En parallèle, des coins permanents sont à leur disposition pour y mener leurs propres activités. Si l'enfant ne souhaite pas participer à l'activité proposée, il peut jouer ou faire une autre activité. Une activité ou un jeu sera mis à disposition (jeux extérieur ou intérieur, jeux de société, dessin...).

La sécurité

La sécurité des enfants qui nous sont confiés est primordiale. Pour garantir celle-ci, un animateur est chargé de noter les arrivées et les départs des enfants sur la tablette de présence. Si une autre personne que les parents est amenée à récupérer l'enfant, son identité sera vérifiée ainsi que son autorisation (cf fiche de renseignements) par l'animateur.

Au cours des sorties nous sommes équipés de gilets jaunes et d'une trousse de secours. A chaque sortie une note d'information est affichée sur la porte d'entrée du périscolaire. Elle indique le lieu où nous sommes, le nombre d'enfants, l'heure de retour prévue ainsi qu'un numéro de téléphone pour joindre l'équipe d'animation et le numéro de la CCPR en cas d'urgence.

Maladies- Accidents- Urgences

Les soins des « p'tits bobos », seront assurés par l'équipe du centre. Nous disposons d'une armoire à pharmacie complète, fermée à clé avec pour suivi un cahier d'infirmerie.

En cas de maladie survenant au centre, l'animateur appellera les parents. Ils décideront ensemble de la démarche à suivre.

En cas d'urgence ou d'accident grave, le responsable fera appel aux services d'urgences, il préviendra les parents et la Communauté de Communes.

L'accompagnement aux devoirs

A Aubure l'école ne donne pas de devoirs aux enfants. La maîtresse utilise une base d'apprentissage Montessori.

IV. Relationnel

1. Les différents acteurs et les rôles de chacun

a. Les fonctionnements de l'équipe :

L'équipe est constituée de 2 animateurs présents dans la structure les midis et les soirs.

Nous accordons de l'importance aux bien être des enfants et à la mise en place de nos projets. Notre complémentarité est une richesse qui apporte stabilité, découverte dans le quotidien des enfants.

Notre ambition est de faire de cet accueil un lieu de vie, de partage, mais aussi d'apprentissage que ce soit par le jeu, par les règles de vie quotidienne et par le développement de projets.

D'en faire un lieu sécurisant, qui fait la transition entre les différents moments de la journée des enfants.

Nous nous réunissons durant nos temps pédagogiques afin :

- d'échanger sur les besoins des enfants et de mieux répondre à leurs attentes
- de résoudre certaines problématiques
- de préparer les activités du soir
- de se partager les tâches quotidiennes
- de se partager les informations

Le rôle de chacun

L'EQUIPE	ROLE
<u>Le responsable de la structure</u> Diplômé du BAPAAT nature et sportif	<ul style="list-style-type: none">-Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.-Il est en lien constant et en étroite collaboration avec la CCPR.-Il est formateur.-Il est à l'écoute de son équipe, pour aider l'animateur à atteindre ses objectifs professionnels et garantir son bien être ainsi que le bon fonctionnement de la structure.-Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.-Il assure le respect des consignes réglementaire du service.-Il est le référent auprès des parents.-Il établie le lien entre les parents et la CCPR et son équipe d'animation. -Il est en charge de la gestion quotidienne du centre (présence, matériels, activités...).

<p style="text-align: center;"><u>L'équipe d'animation</u></p> <p style="text-align: center;">Diplômé du BAFA</p>	<p><u>Auprès des enfants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants. -Elle est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes. -Elle sait accepter le refus et solliciter sans forcer. -Elle est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas. -Elle gère leurs activités de la préparation jusqu'au rangement. -Elle respecte les enfants en tant qu'individu à part entière. <p><u>Avec ses collègues :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Elle respecte ses collègues et leur travail. -Elle participe aux réunions de préparation. -Elle travaille en équipe et écoute ses collègues. -Elle sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action. <p><u>Avec les parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Elle est abordable et informe les parents lorsqu'ils sont demandeurs d'informations sur la journée de leur enfant. -Elle sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
---	---

b. Les relations avec les partenaires :

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- Soutien financier de l'action « enfance jeunesse »
- Effectue des contrôles réguliers dans toutes les structures pour s'assurer du respect du contrat CEJ (Aspects financiers, tarifications, encadrements, fréquentations, projets ...)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) pour les plus de 6 ans et le Conseil Général à travers le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les moins de 6 ans.

- Veille au respect des règles d'encadrement et du niveau de qualification des encadrants
- Effectue des contrôles inopinés dans les structures pour s'assurer de l'application de la réglementation en vigueur
- Suivi de la prise en charge éducative, pédagogique et des activités
- A un rôle d'information et de prévention auprès des structures

Les établissements scolaires :

- Echange d'informations régulières à propos de l'enfant s'il y a lieu, à la sortie de l'école.
- Affichage d'information sur un panneau à l'école et au périscolaire.

Les associations locales (sportives et culturelles) :

- Association Arnica : partenaire de la mare pédagogique.
- Association Arc en ciel : rencontre avec les résidents lors des fêtes (épiphanie avec le partage de galette, à paques avec la chasse aux œufs, à carnaval...) pour partager des moments conviviaux.

La mairie :

- Partage d'information par mail.

c. Les enfants et les jeunes

Il est important pour l'équipe d'animation que l'enfant se sente bien en venant au périscolaire. Le temps d'accueil pour lui doit rester un temps agréable et non stressant. La communication entre l'équipe d'animation et l'enfant est primordiale et permet à l'enfant de se sentir bien.

d. Les parents

L'équipe d'animation assure la communication avec les parents qui est très bonne.

Elle met en place un accueil simple et chaleureux pour les parents qui n'hésitent pas à venir pour des questions ou inscriptions.

Des soirées avec les parents seront organisées dès que le contexte sanitaire le permettra. Elles sont très attendues par les enfants mais également par les parents.

V. Les modalités d'évaluation de l'accueil

L'évaluation permet de savoir si l'équipe d'animation doit ajuster certaines règles ou faire évoluer son projet, en fonction des retours, des envies des enfants afin d'œuvrer au mieux pour la réussite du projet.

Du côté des enfants, les questions suivantes pourront être posées :

- Les enfants se sont-ils amusés ?
- Les enfants se sont-ils appropriés les lieux extérieurs qui entourent le périscolaire ?
- Ont-ils respecté notre environnement ?
- Ont-ils respecté le matériel et les autres ?
- Ont-ils su être autonomes au sein de la forêt ?

Le projet pédagogique évolue au fil de l'année, il sera adapté selon les besoins des enfants.

VI. Conclusion

Ce projet est un travail d'équipe, il n'est pas figé, l'équipe d'animation le fera évoluer tout au long de l'année.

L'équipe est garante du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire. Le respect du travail des uns et des autres, le respect de l'individu adulte ou enfant est important. Chacun a conscience que c'est le travail en équipe, la bonne humeur et le dynamisme qui favorisent la réussite de ce projet.

Ce projet pédagogique sera affiché dans le Hall d'entrée du périscolaire, sur le panneau dédié aux informations et sur le site internet de la CCPR. Il sera également distribué à chaque famille dont les enfants fréquentent la structure.

ANALYSER	Titre :		
	Objectifs de l'activité :		
	Lieu :	Durée :	Nombre de participants :
	Type d'activité		Caractéristiques des usagers :
PREPARER	Matériel		Produits :
	Mobilier	"Matériel"	
	Aménagement/ organisation de l'espace :		
Mesures de sécurité :			
REALISER	Description des étapes / Rôles de l'animateur		
	Avant l'activité :		
	Pendant l'activité :		
	Après l'activité :		

À

Cc/Cci

Objet